



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°14 du 3 juillet 2020

Cette fin de semaine se poursuit avec une météo changeante : un ciel partagé entre éclaircies et nuages porteurs d'averses. Des conditions plutôt sèches s'annoncent pour la semaine prochaine.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



L'essentiel de la semaine

Poireau : retour de conditions favorables aux thrips.
Oignon : retour de conditions favorables aux thrips.
Chou et salade : attention aux chenilles !
Céleri, carotte et persil : quelques captures de mouche de la carotte.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
OIGNON	5
CHOU	6
SALADE.....	8
CELERI - PERSIL	10
RECONNAISSANCE DES AUXILIAIRES	13
FOCUS virus tomate.....	14
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	16

FOCUS en fin de bulletin :

Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV)



POIREAU :

Suivi :

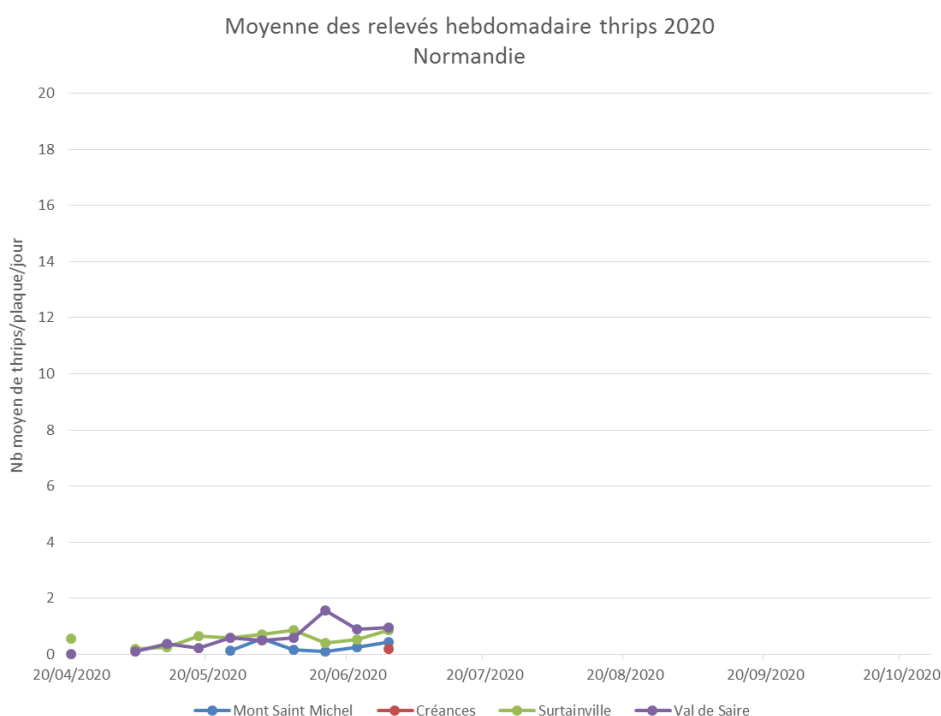
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	1 parcelle semée	
	Mont Saint Michel	4 parcelles plantées 1 parcelle de pépinière	
	La Haye-Pesnel	1 parcelle en AB	
50	Créances	2 pépinières dont 1 en AB 4 parcelles plantées	Pépinières et parcelle semée : 3 ^{ème} à 4 ^{ème} feuille
	Lingreville/Annoville	2 piégeages teigne du poireau en AB	Parcelles plantées : reprise 3-4 feuilles à +6 feuilles.
	Surtainville	1 pépinière 1 parcelle plantée	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
76	Proche Rouen	1 parcelle	
27	Val de Reuil	1 piégeage teigne du poireau en AB	

Thrips :Observations :

Secteur	Observations	Tendance
- Calvados	Des thrips et des piqûres ont été observés sur 100% des plants.	↗
- Mt St Michel	Des thrips adultes sont présents dans toutes les parcelles sur 4 à 20%. Moyenne bassin : 9% de plants avec thrips contre 12% la semaine dernière.	= à ↘
- Créances	Des thrips adultes et larves sont présents dans toutes les parcelles sur 8 à 50%. Observations réalisées sous les averses. Tendance à confirmer la semaine prochaine.	
- Val de Saire	Des thrips sont présents dans toutes les parcelles sur 24 à 32%. Moyenne bassin : 27% de plants avec thrips contre 14% la semaine dernière.	↗
- Surtainville	Des thrips sont présents dans les deux parcelles sur 20%. Moyenne bassin : 20% de plants avec thrips.	↗
- Proche Rouen	Des thrips adultes et larves sont présents dans la parcelle sur 100% des plants.	=

Relevé des pièges :

Les captures progressent tout doucement.



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 30 juin :

Date théorique des émergences d'une nouvelle génération d'adulte

Mont Saint Michel	-
Créances	-
Surtainville	-
Val de Saire	-

Pas d'émergence cette fin de semaine.

Evolution du risque : malgré les averses, la présence de thrips se maintient dans les futs.

Avec le retour d'un temps sec la semaine prochaine, la pression est globalement **moyenne**.

Il convient de rester vigilant dans les parcelles de pépinières où des populations sont installées, dans ces cas, la pression est **moyenne à forte**.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>				Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>			
	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27
Surtainville	9,5	8,25	8,75	4,25	4,75	1,75	1	0,8
Val de Saire	1,33	1,5	2,6	4,5	0,5	0,33	1	0,75
Créances	16	15	22,5	2	1,5	2,3	3,5	0

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : l'activité de la mouche des semis est en recul sur la côte ouest du Cotentin, quelques captures sont enregistrées en revanche dans le val de Saire.

Le risque reste **moyen** dans les parcelles de pépinières notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment.

Teigne :

Observations :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.



Chenille de teigne du poireau
Taille réelle : 10 à 12 mm

Relevé des pièges parcelles :**Teigne du poireau**

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 25	Sem 26	Sem 27
26 – Val de Reuil			0
76 - Proche Rouen	1	0	0
50 - Val de Saire	0	0	0
50 - Créances	0	0	0
50 - Lingreville			0
50 - Surtainville	1	1	0
50 – La Haye-Pesnel	0	0	0

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
 ≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

Evolution du risque : les premières captures sont enregistrées dans le réseau. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Cette maladie progresse dans certaines parcelles du nord Cotentin où cette maladie est notée dans les huit parcelles sur 12 à 32% des plants. Présence stable dans les autres secteurs.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les fréquentes averses et les fréquentes irrigations ont pu être favorables à cette maladie. Cependant, le retour d'un temps sec la semaine prochaine devrait limiter son développement. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Mouches mineuses :

Comme la semaine dernière, il n'a pas été observé de nouvelles piqûres de nutrition ni de nouvelles galeries.

Mines



Evolution du risque : l'activité des mouches mineuses semble en recul sur le secteur de Créances. Le risque **diminue** dans les parcelles de pépinières et les récentes plantations.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	Pour les semis : jusqu' 9 feuilles.
50	Mont St Michel	2 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	Pour les bulbilles : bulbaison.
76	Proche Rouen	1 parcelle	

Mildiou :

Présence stable dans les parcelles contaminées citées dans les précédents bulletins.

Prophylaxie :

Cf les précédents bulletins.



Taches de mildiou

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Toutes les parcelles du réseau ont atteint le stade sensible.

La météo actuelle n'est pas du tout favorable à cette maladie.

Cependant, toutes les parcelles d'oignons de printemps à **proximité** d'une parcelle de bulbilles de printemps avec présence de mildiou sporulant sont en **risque important**.

Observez régulièrement vos parcelles car des averses sont prévues pour cette fin de semaine, évolution à suivre.

Thrips :

Observations :

Des thrips sont présents dans plusieurs secteurs. Au Mont Saint Michel des thrips sont observés dans les trois parcelles sur 50 à 100% des plants avec, dans deux parcelles, des effectifs importants. Près de Rouen des thrips sont présents dans 60% des plants de la parcelle.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : les conditions climatiques actuelles sont très favorables au développement de ce ravageur. Le risque est **moyen à fort** pour les parcelles présentant des populations déjà installées. Il convient d'être vigilant et **observez** régulièrement vos parcelles.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles cabus et Milan	
	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle de navet	
50	Val de Saire	5 parcelles : 2 chou-fleur, 1 Milan et 2 cabus 3 parcelles de navet	De jeunes plants à début pommaison
	Vallée de Seine	2 parcelles Milan	
76	Proche Rouen	1 parcelle Milan	

Mouche du chou :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Des captures sont toujours enregistrées sur les deux secteurs où des pièges sont installés.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Surtainville_chou	1,5	0	1	1,5	0	2	0,5	1	0
Surtainville_navet	1,5	0,5	1	0	0	1,5	0,5	1	0,5
Val de Saire_chou	0	0,6	2,5	1	2,6	0,6	0,3	0,6	0,6
Val de Saire_navet	/	/	/	0	1,5	1	0,6	0,8	1,5

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Les captures sont en augmentation dans les parcelles de navet du val de Saire, le risque est présent sur ce secteur. Il faut laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Aucune altise n'a été observée dans les parcelles de chou du réseau.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. **Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.**

Evolution du risque :

Avec le retour du temps sec, le risque reste **moyen sur les jeunes plants.**

Une **surveillance régulière** de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pucerons verts et cendrés :

Leur présence est cette semaine encore en recul.

Des pucerons verts (aîlés et aptères) sont observés dans deux parcelles du réseau sur 4 à 12% des plants. Des foyers de pucerons cendrés sont toujours observés dans quatre parcelles du réseau. Il s'agit de foyers en bordures de feuilles mais également de foyers au cœur de jeunes plants. Ils touchent 4 à 12% des plants.

Dans ces parcelles, la présence et l'action de la faune auxiliaire sont observées.

🐞 Sont observés : des pupes de syrphes, des adultes, des œufs et des larves de coccinelles, et des pucerons parasités (voir AUXILIAIRES en fin de bulletin).



Pucerons cendrés et momies (CA 76)



Adulte et larve de coccinelle 7 points

Evolution du risque :

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer l'évolution des colonies et l'installation/action de la faune auxiliaire.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction du créneau de production : pour les choux d'été/automne, le risque est lié à la présence de pucerons sur les pommes.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'action de la faune auxiliaire.

Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

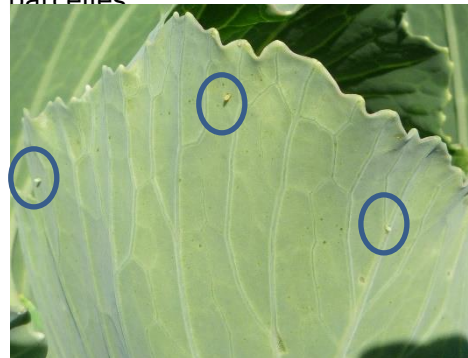
Noctuelles, teignes des crucifères et piérides :

Forte augmentation de la présence des pontes de piérides (rave et chou) et noctuelles dans les parcelles du réseau cette semaine. Elles sont observées dans toutes les parcelles sur 7 à 88% des plants quel que soit le secteur.

De nombreux papillons de piérides sont observés dans les parcelles.



Ponte piéride chou : œufs en plaque



Ponte piéride rave : œufs isolés

Evolution du risque :

Les papillons (piérides) sont en pleine activité de ponte dans les parcelles. Le risque est là dès la présence de chenilles. Au vu des conditions climatiques annoncées et de la fréquence des pontes, **le risque est fort.**

Observez au revers des feuilles pour repérer les œufs et les chenilles. **Observez** également le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison afin de repérer les chenilles qui peuvent s'y loger.

Aleurode :

Comme la semaine dernière, des aleurodes sont présents sur les choux de Milan dans deux parcelles en vallée de Seine et deux dans le Calvados sur 60 à 100% des plants avec des effectifs de 1 à 5 mouches blanches.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions restent favorables à leur développement.

Pigeon :

Comme les semaines précédentes, des dégâts liés à des attaques de pigeon sont toujours observés dans les secteurs du Calvados (dans certaines parcelles, il ne reste que les nervures principales sur 100% des séries de jeunes plants) et dans le val de Saire.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

SALADE : laitues diverses et chicorées frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mont Saint Michel	4 parcelles de laitues + 2 de frisées+ 1 parcelle uniquement piégeage noctuelle gamma.	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	De jeunes plants à +12 feuilles
	Lingreville	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	4 parcelles	
76	Vallée de Seine Proche Rouen	2 parcelles	
27	Vallée de Seine	1 parcelle	

Puceron :

Globalement la présence de pucerons ailés est en nette diminution dans les parcelles. Des colonies de *Nasonovia ribis-nigri* sont présentes au cœur des laitues dans trois parcelles au nord de Caen (4 à 70% des plants), deux parcelles en vallée de Seine (4 à 60% des plants).

🐛 Des larves de syrphes et des larves de coccinelles sont présentes dans les parcelles. (Voir AUXILIAIRES en fin de bulletin)

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Evolution du risque :

Le risque reste **faible** dans les parcelles avec uniquement des pucerons ailés, il est **moyen à fort** pour les parcelles en présence de colonies installées.

Les conditions restent favorables au développement des populations.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.



Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

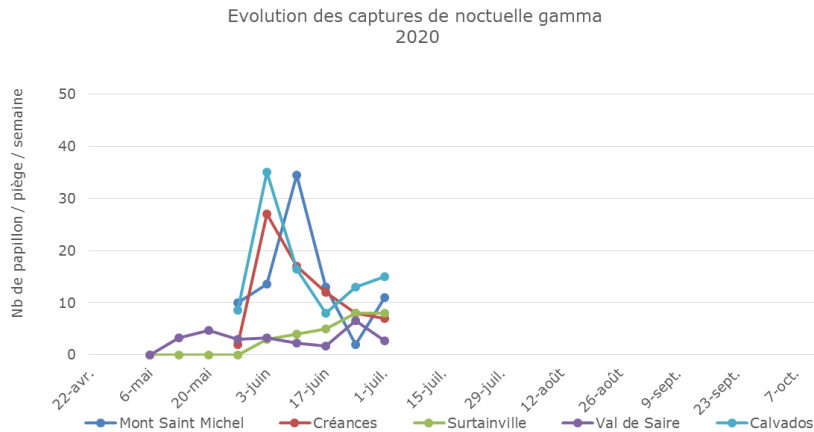
Noctuelle gamma :Observations :

La présence de ponte et de jeunes chenilles augmente dans les parcelles :

- Mont Saint Michel : présence de pontes dans trois parcelles de laitues sur 8 à 28% des laitues.
 - La Haye Pesnel : présence de chenilles dans 4% des laitues en AB.
 - Créances : présence de pontes et toutes jeunes chenilles dans les deux parcelles sur 4% des plants en conduite conventionnelle et sur 36% en conduite AB.
 - Surtainville : des chenilles sont présentes dans une parcelle sur 4% des plants.
 - Calvados : présence de ponte dans quatre parcelles sur 4 à 32% des laitues.
- Sur les autres secteurs il n'a pas été observé de ponte et/ou de chenille.

Piégeage :

Les captures sont enregistrées dans tous les secteurs.

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Les conditions climatiques sont favorables et la présence de ponte est en augmentation sur plusieurs secteurs, le risque est **moyen à fort**.

Thrips :

Comme la semaine dernière, des thrips et des traces de piqûres sont observés dans les parcelles.

- Mont Saint Michel : présence dans quatre parcelles sur 4 à 8% des laitues.
- Calvados : présence dans quatre parcelles au nord de Caen sur 4 à 100% des laitues.

Evolution du risque :

Evolution à surveiller avec le retour d'un temps sec la semaine prochaine. Le risque **est moyen au Mont Saint Michel à fort dans certaines parcelles du Calvados**. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pommaison.

Mouche des semis :Observations :

Présence stable des attaques de type « cœur rouge » ont été observées dans une parcelle de chicorées frisées suivie au Mont Saint Michel sur 12% des plantes.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	25 mai	1 juin	8 juin	15 juin	22 juin	29 juin
Mont Saint Michel	Mise en place	18	28	27	25	19

Les captures sont en recul.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles, des captures sont toujours enregistrées.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont toujours observées dans certaines parcelles du réseau du Calvados notamment.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

PERSIL - CELERI – CAROTTE :

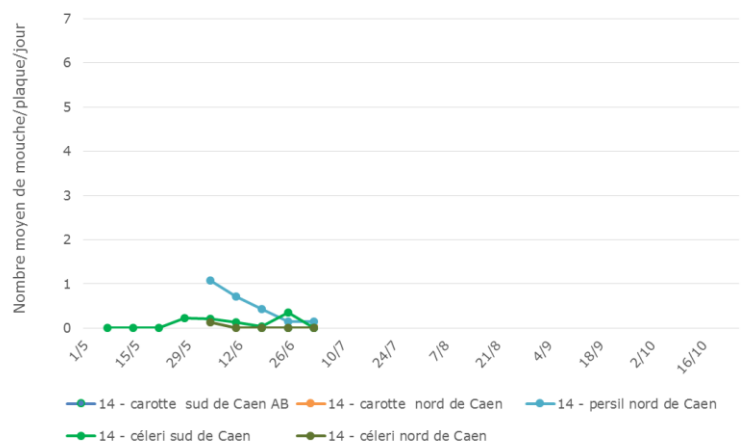
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Sud de Caen Nord de Caen	2 parcelles céleri rave 1 parcelle de persil 2 parcelles carotte dont 1 en AB	Céleri rave : jeunes plants à 12 feuilles
	Mont Saint Michel Créances	3 parcelles céleri rave 5 parcelles de carotte 4 parcelles de carotte	Céleri branche et persil : croissance du feuillage
50	Surtainville	1 parcelle céleri branche 1 parcelle de carotte	
	Val de Saire	1 parcelle persil 2 parcelles céleri branche 3 parcelles de carotte	
27	Vallée de Seine	1 parcelle de persil 2 parcelles de céleri rave	
76	Proche Rouen	1 parcelle de persil 1 parcelle de céleri rave	

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

- Calvados : les captures sont quasi nulles.

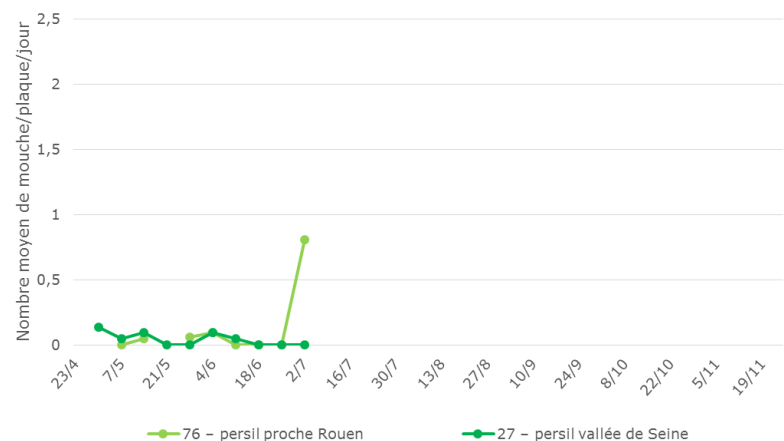
Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2020



- Seine-Maritime et Eure

Des captures sont enregistrées près de Rouen..

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2020



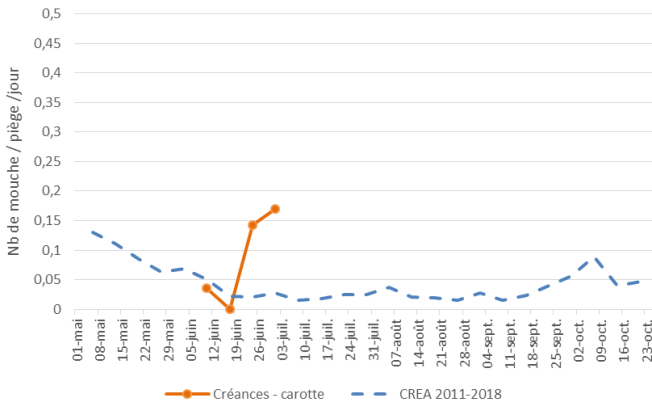
Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

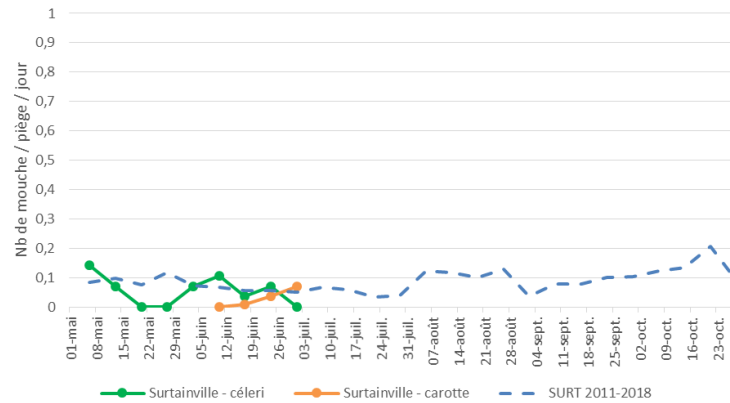
- Côte ouest du Cotentin : Créances et Surtainville

Comme la semaine dernière, une activité de mouches de la carotte est enregistrée sur la zone de Créances. Quelques captures sont enregistrées en parcelles de carotte à Surtainville.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2020



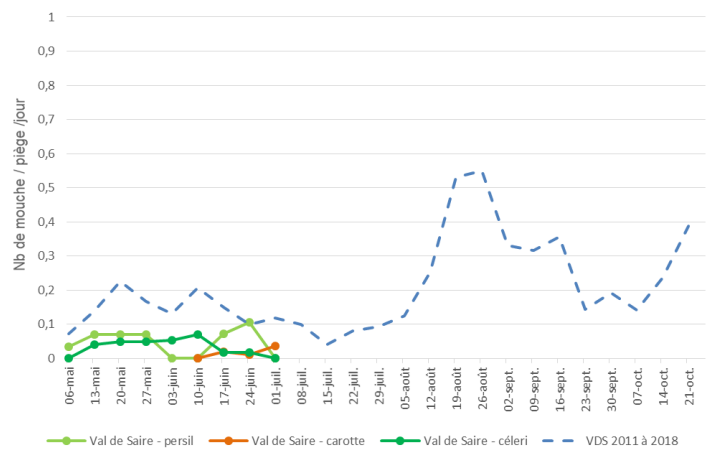
Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2020



- val de Saire

Les captures sont faibles à nulles.

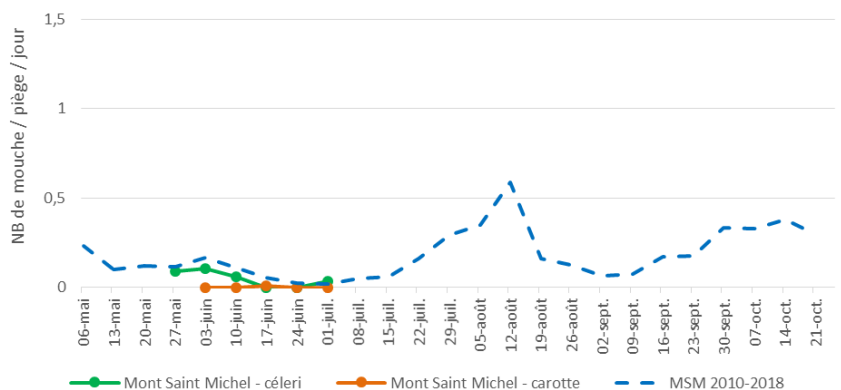
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2020



Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2020

- Mont Saint Michel :

Les captures sont très faibles à nulles dans les parcelles du réseau.



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Selon les secteurs, des captures sont enregistrées. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

Mouche du céleri :Observations :

Des galeries sont notées essentiellement dans le nord Cotentin sur 16 à 32% des plants.

Piégeage :

Des captures sont enregistrées dans le nord Cotentin.

Galerie sur feuillage de céleri

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Très peu de captures, le risque est **faible** pour les jeunes plants et les céleris branché. Observez régulièrement vos jeunes plants afin de repérer la présence de galeries sur le feuillage.

Puceron :

Quel que soit le secteur et la culture, peu de pucerons sont observés dans les parcelles de la région.

🐛 Des pucerons parasités et des adultes et larves de coccinelles sont observés. (voir AUXILIAIRES en fin de bulletin)

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branché et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos jeunes plants et l'activité de la faune auxiliaire qui est très présente dans certaines parcelles. Les conditions sont favorables au développement des pucerons et des auxiliaires.

RECONNAISSANCE DES AUXILIAIRES :

La faune auxiliaire est bien présente dans les parcelles, retrouvez leur description dans les précédents bulletins.



FOCUS coccinelle dans le BSV n°06 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_06_sem19_cle472db8.pdf

Larve de coccinelle



FOCUS syrphe dans le BSV n°08 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_08_sem21_cle459146.pdf

Larve de syrphe



FOCUS Auxiliaires parasitoïdes dans le BSV n°09 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_09_sem22_cle418115.pdf

Pucerons momifiés

FOCUS

Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV)



Réglementation :

Liste d'alerte OEPP depuis janvier 2019

Arrêté du 11 mars 2020 relatif à la lutte contre le Tomato brown rugose fruit virus « ToBRFV » : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=019DF96B84F4E0A4C0C34AD6473568F5.tplgfr41s_1?cidTexte=JORFTEXT000041717891&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000041717287

Réflexe : En cas de suspicion, contactez le Service Régional de l'Alimentation (SRAL) ou FREDON Normandie qui fera le relais auprès du SRAL.

Plantes hôtes :

Les solanacées : la tomate, le piment, les poivrons. Incertitude pour l'aubergine.

Hôtes expérimentaux : tabac, pétunia, chénopode.

Incertaines : impatiens, cyclamen, chou-fleur.

Description :

Ce virus est une nouvelle espèce émergente peu décrite. **Il constitue un risque phytosanitaire aux conséquences économiques potentiellement importantes pour la production de tomates et d'autres cultures de solanacées.**

Les symptômes ne sont pas spécifiques au ToBRFV, ils peuvent être confondus avec ceux d'autres virus.

Symptômes et dégâts :

- Sur tomate :

Feuilles : chloroses, mosaïques et marbrures

Calice : brunissement puis dessèchement durant le stade précoce de développement du fruit

Fruits : taches jaunes ou brunes avec rugosités en surface les rendant non commercialisables.

- Sur piment/poivron :

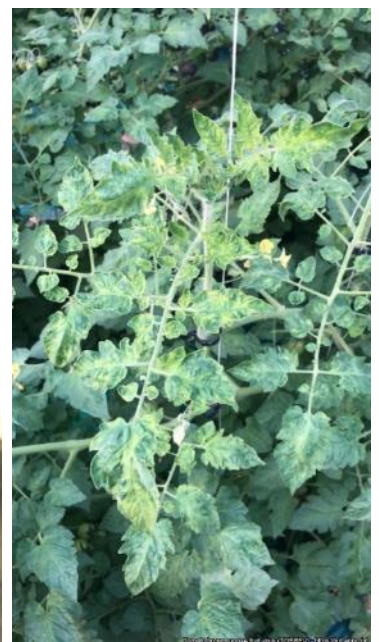
Feuilles : jaunisses, mosaïques et boursouflures foliaires

Fruits : maturation irrégulière. Présence de taches, de rayures jaunes ou brunes et des nécroses.

Photos :

Symptômes sur tomates et poivrons

Source : EPPO Global Database <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>





Mode d'infection :

Ce virus est transmis par voie **mécanique**.

Par simple contact entre les plantes ou les mains, les outils, les vêtements, les insectes pollinisateurs, les oiseaux et l'eau d'irrigation. Il est également transmis par les semences.

Il survit **PLUSIEURS** mois sur des supports inertes.

ABSENCE de résistance chez la tomate.

Délai entre contamination et symptômes : 3 semaines

Liens pour s'informer :

⇒ **Un arrêté ministériel** fixant les mesures nationales en matière de prévention, de surveillance et de lutte contre le virus a été publié le 13 mars par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

<https://agriculture.gouv.fr/virus-de-la-tomate-tobrfv-mise-en-place-dun-dispositif-national-pour-la-prevention-la-surveillance>

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=019DF96B84F4E0A4C0C34AD6473568F5.tplgr41s_1?cidTexte=JORFTEXT00041717891&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000041717287

L'arrêté rappelle que tout détenteur, producteur ou utilisateur de tomates, poivrons ou piments, doit prévenir immédiatement la DRAAF de sa région, en cas de présence ou de suspicion de présence du virus ToBRFV.

⇒ **Recommandation pour les producteurs :**

<https://agriculture.gouv.fr/virus-de-la-tomate-tobrfv-recommandations-pour-les-jardiniers-amateurs-les-jardinerie-et-les>

<https://www.tomates-de-france.com/espace-pros/>



Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV)

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

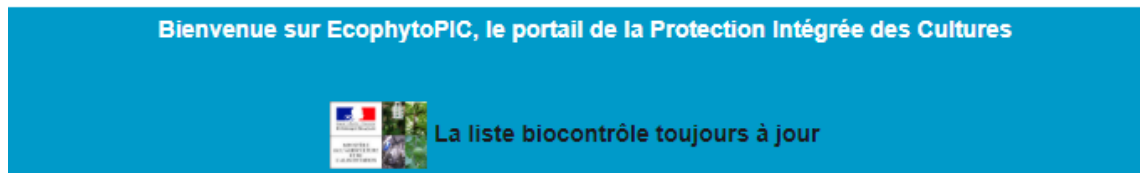
Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.